



association
des salles de réunions
ouvrières

rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève
+41 22 731 87 07
admin@asro1918.org
IBAN CH1409000000173383029

Chers et chères membres de l'ASRO, je vous invite à notre assemblée générale le 15 juin 2021, à 11h00, dans nos locaux // Ordre du jour proposé:

1. bienvenue et appel des représentants de membres avec présentation de chacun-e
2. adoption de l'ordre du jour et rappel des préconisations du précédent Conseil (a)
3. brève présentation des comptes 2019 et 2020 par l'administrateur (b)
4. lecture des rapports des vérificateurs (c), questions éventuelles puis adoption
5. rappel par l'administrateur de son RAPPORT d'exécution d'ordre financier selon Conseil du 27 avril 2021 (d)
6. modification de la facturation et loyers selon modèle préconisé
7. répartition des bails et demande de syndicom de disposer d'une nouvelle cellule
8. activités dans la maison
9. élection des membres du Conseil et des membres de l'organe de vérification
10. divers

15/06/2021 note de séance de l'assemblée générale

2021-05-27 Présent-e-s: CLEMENCE Alain SSP; FISCO Tonio Syndicom; REYMOND Claude ASRO; SCHALBETTER Luca SSP; SOLANO Valérie SEV local; WOODTLI Chantal km207; excusé-e-s: BLANC Michel SEV-TPG retraités; BONGIOVANNI Rodolphe Michaël Syndicom; BRELAZ Marc-Henri SEV-TPG retraités; DERUNGS Deborah SEV-TPG; HALLER Jocelyne OASI; VARONE Joël cgas

1. **bienvenue et appel des représentants de membres avec présentation de chacun-e** - La présidente Valérie constate les présences et informe que ce jour elle représentera l'ensemble des composantes SEV; Claude annonce que Laure a démissionné de la CGAS et que Joël qui la remplace ne peut pas participer aujourd'hui dans la mesure où il siège au Conseil de surveillance du marché de l'emploi.
2. **adoption de l'ordre du jour et rappel des préconisations du précédent Conseil** - Constatant que l'ordre du jour n'est pas amendé, Valérie rappelle les récentes décisions du Conseil, soit de facturer le loyer en aval ainsi que les charges récurrentes fixes, celles liées à des consommables variables continueront à être régulièrement dressées, de valider l'octroi de l'usage de la demi salle K à syndicom dès le 1er juillet 2021 - mais il faut encore en évacuer la bibliothèque contenant les ouvrages offerts par Marinna DECARRO. Alain annonce que le Groupe des retraités du SSP a constitué une équipe avec Arianne BAILAT comme responsable pour la déplacer au courant de l'été. S'agissant d'évacuer la cave des encombrants résultant des activités de Paolino CASANOVA, Claude indique qu'il n'a pas demandé de devis pour une benne parce qu'il faut que le SSP identifie les choses qu'il entend conserver, laisser le temps à Luis BLANCO de sélectionner le rebus dans la réserve pour la sono du PremierMai et disposer de sa clef afin de pouvoir évaluer s'il faut commander une benne de 5, 7, 9 ou 12 m3 = à suivre.
3. **brève présentation des comptes 2019 et 2020 par l'administrateur, il distribue son document de 4 pages** - «Si l'exercice 2019 est excédentaire celui de 2020 est déficitaire. Cela a fait plus de 15 ans que d'une année sur l'autre ce type de situation perdure comme l'expliquait mon rapport sur l'évolution financière 2012 à 2019 établi le 23 novembre 2020 à l'attention du Conseil. Sa récapitulation chiffrée présente depuis 2005 les principaux produits et charges de notre association Parmi les 10 éléments d'analyse j'indiquais «la moyenne de la part des réparations et transformations a presque doublé sur la période 2012 à 2019 = cela correspondant aux investissements et assainissements de locaux décidés par le Conseil = ces derniers dissuadent la GIM de modifier le montant du loyer - qui reste inchangé depuis 1984», et je concluais «Une augmentation des locations aux membres de 2% devrait rétablir l'équilibre = une cellule au prix de 4000 devrait donc passer à 4080, ce qui procurerait sur l'année une augmentation de recettes de 848 CHF». https://www.asro1918.org/IMG/pdf/2020-11-23b330a_evo_2012_a_2019_analyse_et_projections.pdf
4. **lecture des rapports des vérificateurs, questions éventuelles puis adoption** - Alain insiste principalement sur le problème des salaires payés avec du retard et se déclare satisfait des mesures prises par le Conseil pour doter l'association des provisions nécessaires avant de commencer un exercice. L'assemblée adopte en bloc et à l'unanimité les rapports concernant les comptes 2019 et 2020 et ces derniers, avec remerciement à l'administrateur.
5. **rappel par l'administrateur de son RAPPORT d'exécution d'ordre financier selon Conseil du 27 avril 2021** - il commente les pages 16 et 17 du livret de convocation expliquant la composition des charges fixes ainsi que la répartition proportionnelle des charges de communication selon page 18. La présidente constate que les échanges ont montré tout le monde en a connaissance, que l'assemblée en accepte les formules et on peut passer au point suivant. https://www.asro1918.org/IMG/pdf/2021-05-27asro_assemblee_livret_pages19.pdf
6. **modification de la facturation et loyers selon modèle préconisé** - L'assemblée adopte à l'unanimité une augmentation du loyer de référence d'une cellule à 4086 CHF dès le 1er juillet 2021, le premier semestre celle-ci sera facturée à 4006 CHF. Les frais de communication téléphonique n'étant disponibles que dans les 4 à 6 jours ouvrables le mois suivant notre instance accepte que leur facturation puisse l'être sans nécessairement respecter l'exercice civil, ni procéder à des transitoires. Pour ce premier semestre, il faudra procéder au recouvrement selon les règles en vigueur, puis pour le second semestre on facturera loyer+charge, avec une facture pour les appels téléphoniques dès que le cumul des mois en cours dépasse 100 CHF.
7. **répartition des baux et demande de syndicom de disposer d'une nouvelle cellule** - Valérie exprime l'avis d'une majorité des membres: le SSP ayant de la peine à payer ses loyers, elle préconise que le SSP cède l'usage de la cellule I à syndicom tout en faisant remarquer que les activités de ce dernier permettront de mieux rentabiliser nos installations communes et par conséquent elles renforceront la capacité financière de notre association pour en assurer la pérennité. Alain comprend la problématique d'autant plus que le SSP ne compte plus que 4 salariés et annonce qu'avec Luca il interviendra auprès des instances SSP en faveur de cette demande. Claude rappelle que consécutivement à l'incendie survenu en 1996, tous les membres ont procédé à des rocade de cellules pour mieux en faire correspondre à leur usage respectif. Par exemple l'USCG qui disposait des B + C est passée en E et assume la charge de K sous-louée d'abord à Marges, puis au SSP. Lorsqu'il fut nécessaire de fournir une cellule à SEV-regional près des autres du SEV, CGAS lâcha sa jouissance de K mettant cette cellule en usage conjoint par SSP + SEV-TPG retraités, ces derniers libérant la cellule H et permettant à syndicom de glisser de A dans H. Aussi l'administrateur suggère au SSP de sous-louer à syndicom la cellule I, ce qui lui permettrait d'utiliser le revenu correspondant pour l'affecter à sa politique conventionnelle tout en lui garantissant de pouvoir l'occuper à nouveau lorsque ses besoins l'exigeront. Tous admettent que les choses bougent et que l'on a toujours trouvé des solutions appropriées d'aménagement intérieur.
8. **activités dans la maison** - Valérie ayant constaté récemment la venue dans nos salles de conférence de Stop-TISA demande si le SSP lui a fait savoir qu'il ne cautionnait plus ses demandes d'usage. Il semble que non : l'administrateur préparera à son intention une lettre formelle de l'ASRO les priant de se réunir ailleurs.
9. **élection des membres du Conseil et des membres de l'organe de vérification** - Il n'y a pas d'acte de nouvelles candidatures pour assumer les charges de Présidence, Vice-présidence, Secrétaire et Vérificateur, aussi l'équipe en fonction est reconduite pour une année.
10. **divers** - Luca informe d'une faiblesse telle du wi-fi en cellule I que la participation à des visioconférences en est altérée. Après vérification, il est convenu que le SSP commandera à Claude BRIFFOD l'installation d'un répéteur dans cette cellule et que les frais seront pris en charge par ASRO.

Séance levée à 12h25, pv rédigé par Claude et supervisé par Valérie + Antonio le 17-06-2021.